

Politique Energie & Climat

Eramet, considérant les rapides évolutions du Climat et reconnaissant leur cause anthropique, est conscient de ses devoirs de prévention, d'adaptation et de transparence vis-à-vis de ses salariés, de ses partenaires et de l'ensemble des concitoyens au sens large.

Le groupe Eramet s'est doté d'une politique de Responsabilité Environnementale s'inscrivant dans une logique d'amélioration continue, créatrice de valeur et respectueuse de l'environnement. Ainsi, Eramet s'est engagé dans une démarche de maîtrise de sa consommation énergétique et de ses émissions de CO₂.

Le reporting du Groupe sur les sujets énergie et climat s'appuie sur les préconisations de la Task Force on Climate Disclosure (TCFD) qui constitue une des meilleures pratiques internationales en la matière.

Les métaux et alliages produits par le Groupe entrent dans la fabrication de tous les systèmes énergétiques, en particulier ceux utilisant des énergies pas ou peu carbonées, et sont indispensables à la mise en œuvre de la transition énergétique. Un des axes stratégiques du groupe Eramet est d'élargir son portefeuille d'activités vers les métaux critiques indispensables à la transition énergétique, comme le nickel ou le lithium. Eramet est un groupe qui est ainsi « part of the solution » dans ce mouvement qu'est la transition énergétique.

Dans le cadre de l'Accord de Paris, en décembre 2015, les leaders mondiaux se sont engagés à maintenir l'augmentation de la température moyenne du globe sous le seuil de +2°C par rapport aux niveaux préindustriels, accélérant ainsi la dynamique de lutte contre le réchauffement climatique.

Le Groupe reconnaît la nécessité de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et de s'adapter aux conséquences du changement climatique.

1. ENGAGEMENTS DU GROUPE ERAMET

Dans le cadre de sa Politique Energie et Climat, le groupe Eramet s'engage à :

→ Contribuer, dans ses principaux pays d'implantation, à la dynamique collective de lutte contre le changement climatique.

→ Renforcer sa démarche d'amélioration de l'efficacité énergétique et à adapter ses objectifs de progrès énergétiques en fonction des avancées technologiques, de la Recherche et Développement et de l'Innovation, tout en respectant l'évolution des exigences légales et réglementaires.

→ Valoriser et développer les filières de recyclage des matières premières dans une logique d'économie circulaire.

→ Privilégier, dans des conditions économiquement acceptables, les sources d'énergie et les procédés non ou faiblement carbonés.

→ Promouvoir les projets de Recherche et Développement ayant pour objectif de réduire les émissions directes ou indirectes de ses procédés ou induites par l'utilisation de ses produits.

→ Evaluer l'impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre de ses projets.

→ Prendre en compte le changement climatique dans sa Politique de Gestion des Risques, sur les aspects technologiques, économiques et sociétaux, y compris en termes d'adaptation.

→ Intégrer le changement climatique dans les paramètres de la Stratégie du Groupe.

2. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Afin de déployer sa Politique Energie et Climat, Eramet met en œuvre les moyens suivants :

→ Utilisation des meilleures techniques disponibles, dans la mesure où elles sont compatibles avec les budgets d'investissements et le TRI standard du Groupe.

→ Utilisation d'un prix interne du carbone visant à orienter les investissements vers des solutions moins carbonées et à sensibiliser les salariés sur les risques de transition liés au changement climatique.

→ Prise en compte de l'optimisation énergétique et des émissions de CO2 dans les processus de décision sur l'ensemble des phases d'un projet (de la conception à la mise en œuvre).

→ Récupération de l'énergie sous forme valorisable en interne et/ou en externe lorsque cette récupération est économique.

→ Achats d'énergie adaptés, compétitifs, privilégiant, lorsque cela a un sens technique et économique, les énergies renouvelables.

→ Affectation de moyens adaptés par chaque entité pour décliner en plans d'actions la politique Energie du Groupe et prendre en compte le management de l'énergie.

→ Reconnaissance au niveau individuel de la réalisation des objectifs visant à l'efficacité énergétique.

→ Développement de nouvelles Meilleures Techniques Disponibles permettant d'évoluer vers des procédés de moins en moins énergivores.

La mise en œuvre de cette Politique Energie et Climat s'appuie sur l'engagement de la Direction et des collaborateurs du Groupe.